

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 10 juillet 2015

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux.

Absents : Hélène Bonnefoy, Sophie Desbiez-Piat et Pascal Mathey, excusés.

Bruno Vermot-Desroches est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 juin 2015

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 5 juin 2015. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Randonnées pédestres

La CCVA doit adresser les conventions aux propriétaires des terrains avant la fin du mois de juillet.

Le Conseil municipal décide de remettre en état les anciens sentiers visibles sur l'IGN.

3. Voirie

Le plan définitif de l'écluse, Grande rue, est validé. Les travaux seront effectués en septembre.

4. Décision modificative budget communal

Suite à la dissolution de l'Association Foncière, la commune récupère ses actifs. Il convient donc d'intégrer dans le budget communal l'excédent de fonctionnement de 3 541,29 € et le déficit d'investissement de 1 938,35 €.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette décision modificative.

5. Bâtiments communaux

- Accessibilité : Ecole, périscolaire, église et salle Parisse : un devis pour la mission et conception de la mise en accessibilité de ces bâtiments est demandé à plusieurs architectes.

- Travaux école : le devis de Jean-Marie Guillemain est accepté (pour : 11, abstention : 1) pour les travaux de finition des bandes placoplatre.

- Mairie : le décompte général définitif de l'entreprise VD Menuiserie (lots 5 et 7) est validé, à l'unanimité, sans application de pénalités.

6. Terrains communaux

Lors de la séance de conciliation du 25 juin 2015 au Tribunal Paritaire des Baux Ruraux, Messieurs Balanche Hubert et Dominique ont signé la résiliation des baux qui les liaient à la commune de Naisey les Granges.

Sur proposition du Maire de Naisey les Granges, le Conseil municipal accorde, à l'unanimité, un délai pour que Messieurs Balanche puissent effectuer leurs récoltes.

La résiliation sera effective le 15 novembre 2015, le paiement des fermages (2014 et 2015) sera effectué pour cette même date.

7. Participation aux frais de logement du prêtre

Par courrier, la commune de Nancray demande le paiement de 11 900 € par an pour le logement du prêtre de la Paroisse du Plateau de Bouclans. Ce montant est composé de 8 400 € de loyer et 3 500 € de charges annuelles à répartir sur 18 communes au prorata du nombre d'habitants, soit un coût de 1 479 € pour notre commune.

Compte tenu que la commune de Bouclans avait proposé un logement neuf pour 350 € par mois et que le coût du loyer proposé ainsi que les charges nous paraissent trop élevés, le Conseil municipal décide à l'unanimité de refuser cette demande.

8. Enduro motos

L'enduro motos de Saône passera sur le territoire de la commune le 30 août 2015. Le Conseil municipal autorise cette manifestation sous réserve que :

- les participants s'engagent à ne pas utiliser ce tracé après la manifestation
- l'ensemble du fléchage soit retiré à l'issue de l'épreuve.

9. Syndicat du Gour

Une réunion a eu lieu au Syndicat du Gour entre les 3 communes (Nancray, Bouclans, Naisey les Granges) adhérentes, la coopérative du Plateau, qui possède une convention de déversement et le fermier (la société Gaz et Eaux).

L'objet de cette réunion était d'aborder les problèmes liés à des pics de pollution à la station, car si sur une moyenne annuelle la station est conforme, certaines analyses mensuelles sont hors normes, des contrôles sur différents points de rejet sont en cours.

10. ASA de la Côte d'Anroz

Une Assemblée Générale s'est tenue le 9 juillet dernier, afin d'élire un nouveau bureau qui sera composé de 4 membres titulaires et de 2 suppléants.

Membres titulaires :

Le Maire de Naisey les Granges
LOCATELLI René
BELIARD Claude
GRANDJEAN André

Suppléants :

MERIALDO Julien
CALVI Daniel

11. Questions diverses

- Syndicat de la Haute-Loue : renouvellement du contrat sur 12 ans avec Gaz et Eaux
- Plan d'épandage : des boues urbaines de Pontarlier seront déposées pour épandage sur la parcelle ZA 32 (chemin des Routes) et sur la parcelle ZK 01 (la Vanne).
- Cartes postales du village : le Conseil municipal décide de créer une carte postale du village avec plusieurs photographies. Celles-ci seront vendues dans les différents services du village.
- Cours de secours avec les pompiers : 4 membres du Conseil municipal sont chargés de l'organisation.
- Doubs Espoir : sollicité par cette association pour la stérilisation des chats errants et abandonnés, le Conseil municipal décide de ne pas répondre favorablement à la demande.
- FPCI 2015 : la commune va percevoir 9 121 € au titre du Fond de Péréquation Communal et Intercommunal
- Fermeture de l'agence postale : du 1^{er} au 15 août.
- Fermetures du secrétariat de mairie :
 - du 20 au 25 juillet
 - du 10 au 15 août
 - du 10 au 19 septembre

➤ Dates à retenir :

11 septembre 2015

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h15.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Bruno Vermot-Desroches